



Thessalonique, le 7 décembre 2010
Pour publication immédiate

www.cedefop.europa.eu

Le succès de la coopération politique encourage les pays à poursuivre les réformes de l'enseignement et de la formation professionnels

Dans son dernier rapport sur les politiques, intitulé [A bridge to the future: European policy for vocational education and training 2002-10](#) [«Un pont vers l'avenir: les politiques européennes pour l'enseignement et la formation professionnels de 2002 à 2010»], le Cedefop examine les progrès réalisés au cours des huit dernières années de coopération européenne en matière de politique d'enseignement et de formation professionnels et propose de nouvelles orientations dans le cadre de la stratégie Europe 2020.

Ce rapport sera présenté et examiné lors de la réunion ministérielle qui se tiendra **mardi 7 décembre** à Bruges, en Belgique, en même temps que le [communiqué de Bruges](#), l'une des dernières étapes de l'Agenda de Lisbonne (2000-2010). Il pourra être téléchargé à partir de cette date sur le site www.cedefop.europa.eu.



Saluant ce rapport, [Androulla Vassiliou](#), commissaire européenne chargée de l'éducation, de la culture, du multilinguisme et de la jeunesse, a déclaré: «La coopération politique est un élément essentiel de la modernisation des systèmes d'éducation et de formation. Il nous faut poursuivre cette collaboration pour faire en sorte que les citoyens développent leurs

compétences et leurs connaissances tout au long de leur vie. Dans ce contexte, nous devons encourager davantage de personnes à étudier ou se former à l'étranger pour favoriser leur employabilité et leur développement personnel. Une bonne coopération est essentielle si nous voulons atteindre les objectifs de la stratégie [Europe 2020](#) pour une croissance intelligente, durable et inclusive».

Contexte

Craignant que le rythme des changements socio-économiques ne puisse menacer les emplois et la cohésion sociale, les ministres européens chargés de l'enseignement et de la formation professionnels, les partenaires sociaux et la Commission européenne ont lancé en 2002 le [processus de Copenhague](#), en vue de renforcer la coopération dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels. En 2010, le processus regroupait 32 pays (les États membres de l'UE, les pays de l'EEE, ainsi que la Croatie et la Turquie, pays candidats).

Depuis 2004, le Cedefop suit les progrès réalisés en Europe par rapport aux objectifs politiques fixés dans le cadre du processus de Copenhague. Dans ses [rapports bisannuels](#), le Cedefop analyse les politiques et examine les bonnes pratiques. Le rapport de 2010 suit l'évolution de la mise en œuvre des instruments européens communs, tel le cadre européen de certifications, et examine les progrès réalisés dans d'autres domaines prioritaires. Les conclusions s'appuient principalement sur les informations fournies par les gouvernements, les partenaires sociaux et [ReferNet](#), le réseau du Cedefop.

**



Image haute résolution:

<http://www.cedefop.europa.eu/EN/Files/Cedefop-publication-cover-3058.jpg>

Contact:

Ioánna Nezi: Attachée de presse, tél. (30) 2310 490186,
courriel: ioanna.nezi@cedefop.europa.eu

Gerd Oskar Bausewein: Responsable de la communication et de l'information, tél.
(30) 2310 490288, courriel: gerd-oskar.bausewein@cedefop.europa.eu

À propos du Cedefop

Le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) est une agence de l'Union européenne. Établi à Thessalonique, en Grèce, il soutient l'élaboration des politiques européennes d'enseignement et de formation professionnels.

www.cedefop.europa.eu